

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

no = 30471

Optique

Autre

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

01508

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ABDOUN MOUNA

Date de naissance :

07-10-1951

Adresse :

123, Rue ABD EL WAQI 111. SEKKAT

ETU 2 4075 BOURGOGNE CASABLANCA

Tél. :

0661330237 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

15 JUIN 2020

Age :

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

ASTHME

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

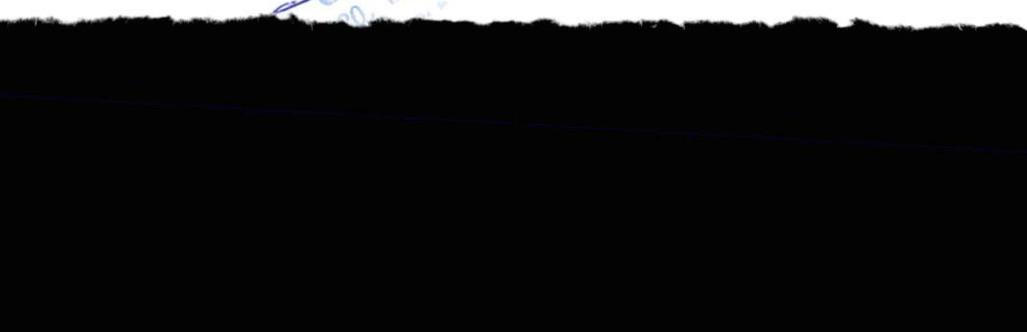
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15 JUIN 2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5 JUIN 2020	C3		300,00	INP : INRE 091157057
				Prise en charge : Otorhinolaryngologie
				Adresse : 10, Bd. M. Madiyiddess - Téle : 022.86.71.11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formuleur	Date	Montant de la Facture
ARMERIA PORTA D'ANFA Bouchra A.MAR 197, Bd. Bourgogne - Casablanca 05 22 36 92 59 - RC : 47169 05 22 36 92 59 - ICE : 002312695000015 ARMERIA PORTA D'ANFA CASABLANCA 15/06/2022		246.00 DH 56.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cabinet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA Dr Hicham OUAZZANI TOUHANI Biologiste 127 Zirkaoui - Casablanca Tel: 05 22 27 45 13 Cell: 05 22 27 45 13	17/06/20	B670	618/rod

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie

Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.

Diplômé de Cancérologie O.R.L.



الدكتور مصطفى دتسولي

أمراض الأذن، الأنف، الحجرة وجراحة الوجه

أسنان جامعي بكلية الطب سابقا

شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق الأذن والحنجرة

15/06/2020

Casablanca, le

الدار البيضاء، في

Mr ABDOUN Mimoun

NASONEX

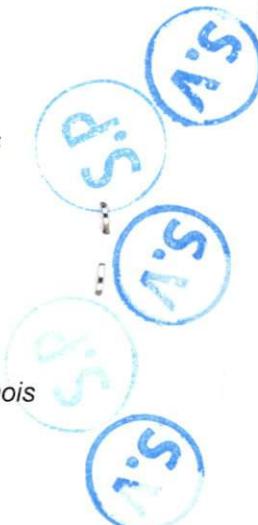
2 pulvérisations le soir, pendant 2 mois

LYSANXIA

1/2 comprimé, soir, pendant 1 mois

ZENMAG

1 comprimé, matin et soir, pendant 2 mois



Professeur Mostafa DETSOULI
O.R.L. - S.N. - Laryngologie
120, Bd. Moulay Idriss 1er
Casablanca - Tél: 0522 86 31 31

PHARMACIE PORTE D'ANFA SARL AU
Bouchra AMAR

120, Bd. Bourgogne - Casablanca
19178 Bd. Bourgogne 92 59 - RC : 447169
Tél. : 05 22 86 13 13 / 86 31 31 - Fax : 05 22 86 58 27 E-mail : detsouli@hotmail.com

IF : 3775689 I.C.E : 002312695000015

X-calories	1	
Kjoules	1	
Glucides	250 mg	
Protéines	Trace	
Lipides	Trace	
Analysé Moyenne	Par gélule	AJR* par gélule
Extrait sec de Mélisse	50 mg	
Magnésium marin	110,980 mg	37 %
Vitamine B6	0,571 mg	29 %
Excipients	Par gélule	
Malto dextrine	250 mg	
Stéarate de magnésium	5 mg	

*Apport Journalier Recommandé

Mode d'utilisation : 2 Gélules par jour
LOT 20007/FC11
01/2023 PPC 84,70

- Gélules végétale
- Complément alimentaire n'est pas un médicament

l
r
é
L
fii
Lé
m
et

Z
85 6

UT.AV :

P.P.V

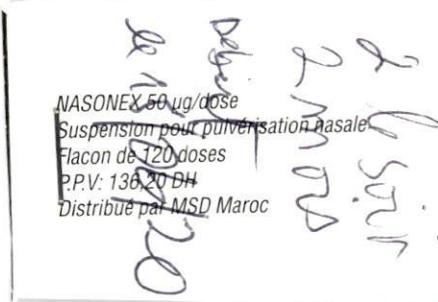
LOT N° : 1 2 8 5 4 1 2 93,10

2 3 1 6

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 130,20 DH
Distribué par MSD Maroc



6 118 0 0 1 150 19 9 >



Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie

Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.

Diplômé de Cancérologie O.R.L.



الدكتور مصطفى دتسولي

أمراض الأذن، الأنف، الحنجرة وجراحة الوجه

أستاذ جامعي بكلية الطب سابقا

شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق الأذن والحنجرة

Casablanca, le

22/06/2020

الدار البيضاء، في

PPV :

56,30 DH

LOT :

20014/B

EXP :

04/2022

D-CU.

6118001320080



Mr ABDOUN Mimoun

56,30

D.CURE 25000

1 ampoule tout les 15 jours pendant 2 mois



56,30

~~Professeur Mostafa DETSOULI
Otorhinolaryngologie
120, Bd. Moulay Idriss 1^{er}
Casablanca - Tel. 0522 86 31 31~~

PHARMACIE PORTE D'ANFA SARL AU

Bouchra AMAR

197, Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél.: 05 22 36 92 59 - RC : 447169
IF : 37734689 - ICE : 002312695000015

120, Bd. Moulay Idriss 1^{er}, 4^{ème} étage - 20 000 Casablanca

Tél. : 05 22 86 13 13 / 86 31 31 - Fax : 05 22 86 58 27 - E-mail : detsouli@hotmail.com



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA



394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019



FACTURE N° : 200600532

Casablanca le 17-06-2020

Mr ABDOUN Mimoun

Date de l'examen : 17-06-2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15	E
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 450

TOTAL DOSSIER : 618.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : six cent dix-huit dirhams .

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tel: 05 22 27 48 96 Fax: 05 22 27 49 13

Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie

Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.

Diplômé de Cancérologie O.R.L.



الدكتور مصطفى دتسولي

أمراض الأذن، الأنف، الحنجرة وجراحة الوجه

أستاذ جامعي بكلية الطب سابقا

شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق الأذن والحنجرة

15/06/2020

Casablanca, le

الدار البيضاء، في

BILAN BIOLOGIQUE

Mr ABDOUN Mimoun

VITAMINE D

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkoune - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 98 - Fax: 05 22 27 49 13

Professeur Mostafa DETSOULI
Otorhinolaryngologie
120, Bd. Moulay Idriss 1^{er}
Casablanca - Tél: 0522 86 31 31